

BIP N° 04

04-10-2026



PAROISSE SAINT MARCEL

Bulletin d'Informations Paroissiales - BIP de Saint Marcel

PAROISSE SAINT-MARCEL

Tél: 01 47 07 27 43 - 82, Bd. De l'Hôpital -75013 Paris;
Courriel: secretariat@paroiss saintmarcel.fr ; parsaintmarcel@gmail.com ;
site: <https://paroiss saintmarcel.fr/>

Édito: LE CHANT DU BIEN-AIMÉ À SA VIGNE



Le prophète Isaïe compare son peuple, Israël, à une vigne plantée par Dieu : « *Il en attendait de beaux raisins, elle en donna de mauvais !* ». Jésus reprend l'image de la vigne ... pour nous parler des vigneron qui se révèlent être indignes...

La vigne de Dieu et ses vigneron, aujourd'hui, ce sont les

divers peuples de la terre. Qu'en attend-il ? Qu'attend-il non seulement de chaque personne, mais des peuples tous ensemble ? Face à tous les remous qui agitent l'humanité actuelle, nous ne pouvons pas ignorer la question, nous désintéresser de la marche du monde.
Claude Asty

Horaires

Messes en semaine:
du mardi au vendredi à 12h15. Le samedi à 9h30 et le dimanche à 10h30.

Chapelet: mercredi à 17h.

Adoration Eucharistique: vendredi à

11h30 suivie de la messe de 12h15.

Accueil des prêtres et confession: de 17h30 à 18h30 hors vacances scolaires: Le Père Claude Asty reçoit le mardi. Le Père Raymond Bertrand reçoit

Première lecture

« La vigne du Seigneur de l'univers, c'est la maison d'Israël » (Is 5, 1-7)

Psaume: 79

Deuxième lecture

« Mettez cela en pratique. Et le Dieu de la paix sera avec vous » (Ph 4, 6-9)

Évangile

« Il louera la vigne à d'autres vigneron » (Mt 21, 33-

Dans ce numéro :

Agenda/Infos/rencontre avec le Maire du 13	2
Messes des familles/Partage/Obsèques	3
Journée d'Entraide et d'Amitié	4
Que peut-on donner à St Marcel?	5
Libéralités: legs, assurance-vie, etc.	5
Autres informations	11
L'IA va-t-elle nous détruire ?	12-13

Sommaire :

La visite apostolique du Pape Léon XIV en France—pages 7-10



AGENDA /INFORMATIONS

➔ **Jeudi 01/10/2026 à 18h30:** Réunion du Catéchuménat

➔ **Dimanche 11/10/2026 à 16h:** Concert Chœurs et Orgues. Messe 36 de Widor

➔ **Mercredi 14/10/2026 à 20h:** Conseil Pastoral

➔ **Lundi 19/10/2026 à 20h:** théâtre « Phèdre de Racine » - salle Ste Geneviève

➔ **Dimanche 08/11/2026:** FÊTE DE SAINT MARCEL avec apéro paroissial

➔ **Samedi 14/11/2026 à 19h:** concert Les Concerts Gais

➔ **Samedi 21/11/2026 de 15h à 17h:** Visite guidée de l'église St Marcel par Art, Culture et Foi



➔ **Dimanche 15/11/2026 à 17h:** concert Les Concerts Gais

Rencontre avec M. Jérôme COUMET, Maire du 13e



Nous vous invitons à rencontrer M. Jérôme Coumet, Maire du 13e, le dimanche 15/11/2026 après la messe de 10h30 dans une des salles paroissiales. Cette rencontre permettra de partager vos préoccupations et d'échanger sur les sujets qui concernent la vie de quartier et de la commune.

INFORMATIONS

Messe des familles avec liturgie de la Parole puis apéritif

Messes des familles avec Liturgie de la Parole spéciale pour les enfants puis apéritif :

8/11/26, 13/12/26, 24/01/2027,
28/02/27, 14/03/27, 25/04/27,
23/05/27



Groupe Partage d'Evangile (toujours mercredi de 17h30 à 19h tous les 15 jours)

La reprise a eu lieu le 30/09.

Prochaines dates:

le 14/10/2026 puis le
28/10/2026.



Baptêmes / Mariages / Obsèques

Baptêmes :

Alix PEROU le
17/01/2027



Mariages :



Obsèques :

Madame Teresa
TROUT le 29/9/2026



Journée d'Entraide et d'Amitié (JEA)

-Dimanche
22/11/2026 à 14h:
préparation de la JEA

La JEA (kermesse)
aura lieu le samedi
28/11/2026 de
10h30 à 18h.



Comment donner au Denier de l'Eglise-DDE de Saint Marcel

Comment donner ?

- Par chèque, à l'ordre de Paroisse Saint Marcel-ADP. Prenez les enveloppes DDE
- Par prélèvement automatique. Prenez les enveloppes DDE
- En ligne, allez sur le site: <https://denier.paris.catholique.fr/?etape=1&affectation>

=13MAR puis au choix par Carte bancaire, par Virement instantané ou par Prélèvement automatique.

Si vous êtes imposable, n'oubliez pas de faire bénéficier votre paroisse de votre déduction fiscale (66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Votre don de 365€ soit 1€ par jour pour votre paroisse, ne vous coûte en réalité que

102€. Votre don de 900€ vous coûte en réalité 306€. Votre don de 100€ vous coûte en réalité 34€

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN



QUE PEUT-ON LÉGUER OU DONNER À LA PAROISSE SAINT MARCEL ?

Le don d'argent : vous pouvez donner, directement et sans intermédiaire une somme d'argent ou un bien mobilier.

L'assurance-vie : Vous pouvez désigner l'Association diocésaine de Paris « pour ma paroisse Saint Marcel » comme bénéficiaire de tout ou partie d'un contrat d'assurance-vie.

La donation : vous souhaitez transmettre dès maintenant un bien nettement individualisé (terrain, appartement, maison, portefeuille de valeurs mobilières...) : un acte de donation est nécessaire. Il sera reçu obligatoirement par un notaire.

Le legs : Vous souhaitez prendre des dispositions pour transmettre tout ou partie de votre

patrimoine après votre décès. Un testament est nécessaire. Il sera établi selon les règles de la législation française.



Libéralités= legs (testament), donation, assurance-vie, fondation

Qui contacter ?

-Votre Curé

-M. Hubert GOSSOT / Responsable Relations Testateurs

(01) 78 91 93 37

hgossot@diocese-paris.net

Maison Diocésaine
Direction Générale des
Affaires Économiques Unité
Transmission de Patrimoine

10, rue du Cloître Notre
Dame 75004 Paris

Pourquoi léguer ?

De tout temps, les dons et legs ont été une ressource essentielle de l'Eglise. Ils permettent, encore aujourd'hui de subvenir aux dépenses pour lesquelles les participations de fidèles ne suffisent pas. Nos prédécesseurs nous ont légué les églises, les chapelles et autres lieux pour nous rassembler. A nous de donner les moyens à nos paroisses, d'adapter les lieux de rassemblements aux besoins et aux normes d'aujourd'hui.

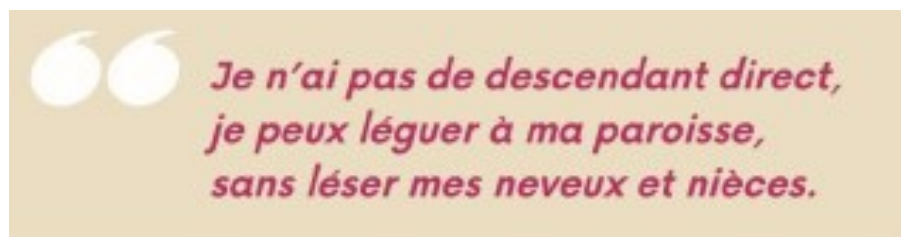
d'hui.

Pour qui ?

- Pour toute personne qui souhaite recevoir des conseils, des informations pour un legs, un testament, une clause bénéficiaire d'assurance-vie, une donation du vivant, une donation temporaire d'usufruit, un don de titres, un don sur succession, une fondation familiale.

LEGS À LA PAROISSE SAINT MARCEL

Le saviez-vous ? Vous pouvez **léguer** votre patrimoine à la Paroisse Saint Marcel par **testament** de tout ou partie de vos biens. Si aucun testament n'a été rédigé, le patrimoine est alors transmis aux héritiers. En l'absence de testament et d'héritier, c'est l'État qui deviendra bénéficiaire de la succession. **En l'absence d'héritiers résér-**



vataires (conjoint, enfant) vous pouvez disposer de l'ensemble de vos biens. Dans le cas contraire, une partie de votre patrimoine leur revient obligatoirement, c'est la « réserve ». **Vous pouvez cependant disposer librement du reste, appelé**

la « quotité disponible ». Vous pouvez donc instituer l'Association Diocésaine de Paris légataire universelle pour le compte de la Paroisse St Marcel. Parlez-en au Père Benoît
Courriel: **secretariat@paroissesaintmarcel.fr**

LES OFFRANDES : COMBIEN DONNER ?

-Pour une intention de messe: Vous pouvez demander à faire célébrer une messe à l'intention d'une personne défunte ou de quelqu'un qui vit une difficulté particulière ou encore pour remercier pour une grâce reçue. Pour cela, il faut vous adresser à l'accueil ou au secrétariat.

L'offrande suggérée par les évêques d'Île de France est un don à partir de 18€.

Une neuvaine : 180€

-Pour un baptême : Une équipe de bénévoles accompagne la famille dans la préparation au sacre-

ment du baptême qui sera célébré par le prêtre afin que l'enfant ou l'adulte devienne chrétien.



Préparation et/ou Célébration : les familles donnent habituellement entre 150€ et 200€

-Pour un mariage : Un prêtre accompagne le couple au sacrement du mariage dans sa préparation et célébration à la pa-

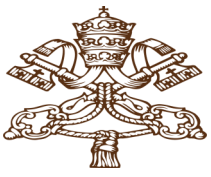
roisse ou ailleurs.

Préparation : vous pouvez donner entre 150€ et 200€

Célébration : les fiancés donnent habituellement entre 350€ et 500€

-Pour des obsèques : Une équipe de bénévoles accompagne la famille en deuil à la préparation et à la célébration par le prêtre qui est accompagnée par un organiste rémunéré par la paroisse. Les familles donnent habituellement 370€. Dans le cadre d'un contrat obsèques, les Pompes funèbres donnent 370€.

Visite apostolique du Pape Léon XIV en France



Extraits du Discours du Pape Léon XIV lors de la

rencontre avec les autorités, la société civile et le corps diplomatique

Thème: la réouverture de Notre Dame

« ...La récente réouverture de la cathédrale à la célébration du culte divin, comme aux visiteurs du monde entier, n'est pas seulement le couronnement d'une prouesse technique, mais **le symbole d'une espérance retrouvée**, la preuve que ce que l'on croyait détruit à jamais peut renaître grâce à la collaboration de chacun, et le témoignage d'une unité réalisée dans l'effort commun. Un si bel accomplissement doit inspirer à tous les acteurs de la vie politique, sociale et religieuse du pays un nouvel élan pour œuvrer sans cesse dans un esprit d'unité, avec la force d'une vivante espérance... »

Commentaire: La réouverture de Notre Dame peut être vécue comme un signe de la renaissance de la foi

en France. Comme si cet incendie avait brulé le désespoir et la chute vertigineuse du nombre des pratiquants catholiques et des vocations jusqu'alors. Avec la réouverture une nouvelle flamme revivifie la foi, l'appel et les conversions. Le Pape a voulu comprendre le pourquoi de ce renouveau et comment il se manifeste par la croissance de demandes de baptêmes d'adultes tout particulièrement. En regardant les catéchumènes et néophytes, le Pape voit non seulement le fruit de l'Esprit mais la fécondité pour l'Eglise de France.

Thème: La défense et la protection de la vie

« Pensons aux œuvres de saint Vincent de Paul, au renouveau caritatif du XVII^e siècle, et aujourd'hui encore aux nombreuses institutions catholiques où des soignants accompagnent nos frères et sœurs fragilisés par la souffrance. Leurs témoignages d'attention et de service constituent une véritable école d'humanité sur la grandeur du soin et un rappel vibrant de la valeur unique

et irremplaçable de chaque être humain. Ils sont aussi une invitation à la fraternité renouvelée qui nécessite d'apprendre à accueillir la vie sans condition, à soutenir la fragilité avec tendresse, à accompagner avec respect et dans la confiance réciproque chaque étape de l'existence, et à défendre avec courage et compassion ceux qui n'ont pas de voix ou qui ne se sentent pas suffisamment soutenus. C'est pourquoi je réaffirme « avec force que la protection du droit à la vie constitue le fondement incontournable de tout autre droit humain » (Discours au Corps Diplomatique, 9 janvier 2026).

Il existe de nos jours la tentation d'attendre de la science une solution et



une consolation à toutes nos souffrances. Le risque est souvent de tomber dans l'illusion. Lorsque la

Visite apostolique du Pape Léon XIV en France

science et la technologie ne sont pas éclairées par la conscience, elles peuvent proposer des solutions immédiates qui semblent répondre aux désirs et aux douleurs des hommes et des femmes, mais qui en réalité peuvent gravement les détourner du bien auquel ils aspirent profondément. Je constate parfois avec préoccupation les dérives actuelles des sociétés qui risquent de détourner la science et la technologie en entreprises lucratives favorisant les manipulations génétiques, la gestation pour autrui, l'achat d'organes ou l'offre d'une mort programmée. N'oublions pas que le respect mutuel et la protection de la vie de toute personne humaine est une responsabilité de chacun et de tous, qui commence par une conversion de l'intelligence et du cœur, et qui nécessite un engagement réel et désintéressé envers nos frères et sœurs. »...

Commentaire:

La déclaration du Pape s'oppose fermement à la récente loi française autorisant l'euthanasie et le suicide assisté, soulignant sa contradiction directe avec le droit à la vie et à sa protection. Alors que ce texte législatif consacre une liberté individuelle de disposer de sa propre mort, le Souverain Pontife rappelle que « la protection du droit à la vie et la protection de la vie elle-même constitue le fondement incontournable de tout autre droit humain ». L'opposition réside ainsi dans un conflit de valeurs : l'autonomie personnelle face au caractère inviolable de la vie humaine.

A ce propos, rappelons-nous que cette nouvelle loi n° 2026-794 du 18 août 2026 crée en France un droit à « l'aide à mourir », encadrant le suicide assisté et, dans certains cas, l'euthanasie.

Conditions d'accès

-Être majeur (au moins 18 ans).

-Être de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France.

-Être atteint d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale, qui engage le pronostic vital.

-Présenter une souffrance physique ou psychologique constante et réfractaire aux traitements, ou jugée insupportable par la personne.

-Être en pleine possession de ses facultés pour manifester une volonté libre et éclairée.

*Le choix du geste : Le patient s'administre lui-même la substance létale. Si son état physique ne le lui permet pas, un médecin ou un infirmier peut se charger de l'administrer. [1]
La clause de conscience : Les professionnels de santé disposent d'une clause de conscience pour refuser de participer à l'aide à mourir. Ils ont l'obligation de réorienter immédiatement le patient*

Visite apostolique du Pape Léon XIV en France

vers un confrère volontaire.

Établissements : Les établissements de santé privés ou confessionnels peuvent refuser la pratique de l'aide à mourir en leur sein.

Thème: La laïcité

« Une juste laïcité ne consiste donc pas à exclure la religion de l'espace public ou de l'éducation, mais à travailler pour que l'État et les institutions religieuses dialoguent ensemble et unissent leurs forces au service du bien commun, pour que le monde ait la vie.

Le chrétien impliqué dans la vie publique, et agissant selon la lumière de sa conscience éclairée par la foi, ne peut être considéré comme un prosélyte ou une menace à l'unité de la patrie. En effet, « la véritable laïcité n'exclut pas la dimension religieuse, mais sait au contraire en tirer parti comme d'une ressource éducative » (*Discours aux participants à la réunion nationale des enseignants de religion catholique, 25 avril 2026*). »



« Qu'une société authentiquement libre n'impose pas l'uniformité, mais protège la diversité des consciences, en prévenant les dérives autoritaires et en favorisant un dialogue éthique qui enrichit le tissu social »

« C'est précisément la raison pour laquelle l'École catholique a toute sa place dans le paysage éducatif d'un pays comme la France. « Cela s'inscrit d'ailleurs dans une attitude plus large, indispensable à tout dialogue, à l'école comme dans la société : connaître et aimer ce que l'on est, pour savoir aller à la rencontre de l'autre avec respect et ouverture d'esprit »

Commentaire: À Lourdes, le Pape rappelle que toute vie conserve sa valeur et son sens, y compris dans l'épreuve de la maladie, du handicap ou de la souffrance. Il réaffirme l'engagement de l'Église

à se tenir aux côtés des plus vulnérables, en fidèle témoignage du message du Christ. Cette position invite à distinguer le droit positif de la morale, résumée par cette formule du Souverain Pontife : « Tout ce qui est légal n'est pas forcément moral ».

Thème : La Guerre et la Paix

« En effet, se répand de plus en plus la conviction, erronée, que la possession de l'arme nucléaire serait un gage de sécurité, ce qui alimente une nouvelle course aux armements difficilement contrôlable. Or, la paix n'est pas un équilibre des forces, elle se construit chaque jour par le dialogue et la justice.

Je vous exhorte donc à ne jamais vous résigner à la perspective d'une guerre en la considérant comme "inévitabile", mais à promouvoir sans relâche le dialogue et la diplomatie, afin de

Visite apostolique du Pape Léon XIV en France

préserver des sociétés pacifiques, respectueuses de la dignité et des droits de la personne et des peuples. »

Commentaire:

Le Pape reprend les paroles du Président Macron – prononcées aux évêques de France en 2018– qui soulignent combien « une Église prétendant se désintéresser des questions temporelles n’irait pas au bout de sa vocation ; et qu’un Président de la République prétendant se désintéresser de l’Église et des catholiques manquerait à son devoir »

Thème: L’intelligence artificielle

« La question du respect de la dignité humaine et des droits et libertés fondamentaux qui dérivent de la nature humaine se pose à toute époque et doit accompagner les évolu-

tions de la société et du progrès technique.

Pour cette raison, il m’est apparu indispensable d’aborder, dans ma première Lettre Encyclique, le thème de l’Intelligence Artificielle, afin de replacer la personne humaine au cœur de toute réflexion. Pour ne pas perdre notre humanité au milieu du “paradis de machines” qui envahissent et conditionnent notre quotidien, il est urgent de former les esprits à un discernement éthique, capable de voir ce qui est moralement bon.

Cette exigence est requise pour reconnaître le bien véritable qui fait grandir l’homme selon sa vocation première, dans le respect inconditionnel de sa liberté intérieure et de sa dignité sacrée. »

Commentaire:

Lire l’article sur l’IA situé pages 12-13

Thème: La salutation et bénédiction du Pape pour la France

« Soyez assurés de ma fervente prière pour votre belle Nation. Que Dieu lui concède la paix, l’unité et la prospérité afin que le monde ait la vie. Je confie ces vœux à l’intercession maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, Patronne principale de la France. Que Dieu bénisse la France et tous les Français ! »



Leo PP. XIV

AUTRES INFORMATIONS –suite

Grande veillée de prière à Paris – Transitus de saint François

d'Assise : À l'occasion du jubilé des 800 ans de la mort de saint François d'Assise, la Famille franciscaine et la Maison de prière pour les vocations du diocèse de Paris invitent familles, étudiants et jeunes professionnels à vivre ensemble une grande veillée de prière le samedi 3 octobre à 20h à Saint-Germain-l'Auxerrois. Cette veillée prendra la forme du « Transitus », une liturgie propre à la tradition franciscaine, célébrée chaque année, la veille de la fête de la Saint-François.

MOOC en ligne gratuit sur "L'Église contre la science ? Enquête sur un malentendu !"

Cette formation en ligne gratuite propose de déconstruire les mythes et les « fake news » historiques sur les rapports entre l'Église et la science, d'explorer les découvertes majeures de prêtres scientifiques pionniers, et d'analyser le dialogue entre la papauté et la médecine. Pour ce faire, vous serez accompagnés par Florian Laguens, docteur et maître de conférences en philosophie. Ce MOOC à distance commence le lundi 21 septembre 2026. Les inscriptions gratuites sont sur le [site du Campus](#).

Formation diocésaine pour les animateurs, chantres des paroisses : Les samedis musicaux

Oser se former ! Les samedis musicaux 2026-2027 : cette formation, proposée par la Commission de musique liturgique du diocèse de Paris se déroule sur 7 séances. Elle allie un enseignement théorique sur la liturgie et une formation pratique en ateliers (solfège chanteur, geste d'animation, technique vocale en petit groupe...). Dates : 03 octobre 2026, 21 novembre 2026, 12 décembre 2026, 23 janvier 2027, 27 février 2027, 13 mars 2027 et 24 avril 2027. Informations et inscriptions sur <https://dioceseparis.fr/les-samedis->

Conférence "Villes, campagnes : habitons-nous encore le même pays ?"

Une conférence au Collège des Bernardins pour croiser les regards d'un théologien, d'un maire urbain et d'un maire rural sur les disparités entre villes et campagnes. Le mardi 6 octobre 2026 de 19h30 à 21h00. Tarifs : 12€ / 6€. Plus d'informations sur www.collegedesbernardins.fr

AUTRES INFORMATIONS: L'intelligence artificielle (IA) va-t-elle nous détruire ?

Le Pape Léon XIV a publié le 25 mai 2026 sa première encyclique, *Magnifica humanitas*, sur les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle.

L'encyclique « **Magnifica Humanitas** » (La magnificence de l'humanité), est un document majeur de la doctrine sociale de l'Église consacré à la **protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle**.

Paris Notre-Dame du 4 juin 2026 a demandé au **P. Laurent Stalla-Bourdillon**, directeur du Service pour les professionnels de l'information (SPI) du Diocèse de Paris d'expliquer en quelques mots cette encyclique.

« *Magnifica humanitas* (Magnifique humanité en français) est un document majeur. C'est une encyclique sociale, qui souhaite regarder le développement de la société à l'aune de l'Évangile. Mais c'est aussi un texte théologique, parce qu'il envisage la question du Salut et qu'il vient répondre à ce que nous pourrions appeler des

formes d'hérésie moderne (comme le transhumanisme et le post-humanisme), qui sont des propositions d'accomplissement de l'être humain par la technique et qui veulent se substituer aux moyens que Dieu propose pour accomplir le Salut : l'amour et la grâce. Par ailleurs, cette encyclique s'inscrit dans la continuité de celles de François, *Laudato Si'* et *Fratelli tutti*, qu'elle complète. *Laudato Si'* portait sur le corps environnemental, *Fratelli tutti* sur le corps social, et *Magnifica humanitas* porte sur l'humanité dans cet environnement technologique ».



Pour conclure, Le Pape Léon XIV, dans son message pour la 58e Journée

Mondiale des communications sociales—Intelligence artificielle et sagesse du cœur : pour une communication pleinement humaine, cite Romano Guardini: « il y a déjà un siècle,

Guardini nous invitait à ne pas nous raidir contre le “nouveau” pour tenter de « préserver un monde beau condamné à disparaître ». En même temps, il lançait un avertissement prophétique pressant : « Notre place est

dans le devenir. Nous devons en faire partie, chacun à sa place (...), en y adhérant honnêtement mais en restant sensibles, avec un cœur incorruptible, à tout ce qu'il y a de destructeur et de non-humain en lui ». Et de conclure : « Il s'agit, il est vrai, de problèmes d'ordre technique, scientifique, politique ; mais ceux-ci ne peuvent être résolus qu'en partant de l'homme. Il doit se constituer un nouveau type humain, doté d'une spiritualité plus profonde, d'une liberté et d'une intériorité nouvelles ».

L'IA est-elle une menace ?

AUTRES INFORMATIONS: L'intelligence artificielle (IA) va-t-elle nous détruire ?

Aujourd'hui, une vague de démissions secoue les géants de la Tech aux États-Unis, d'Anthropic à OpenAI. Des employés qualifiés choisissent de quitter leur poste pour refuser de participer à la course effrénée vers la suprématie mondiale de l'intelligence artificielle, disputée entre les États-Unis et la Chine. À l'image de Jacob Coxon, passé par ces deux en-



treprises, ces lanceurs d'alerte nous mettent en garde : le danger d'une superintelligence artificielle échappant au contrôle humain n'est plus une fiction, c'est une réalité en cours.

Des figures comme Bill Gates et les institutions internationales, dont l'ONU, préviennent que l'absence de régulation

pourrait mener à l'anéantissement de l'humanité. Attention : Ces risques ne relèvent plus de décennies lointaines, mais bien des années à venir.

Pour nous, le grand public, si la préoccupation immédiate des travailleurs (en particulier les cols blancs) concerne la perte d'emplois face à l'automatisation, l'enjeu existentiel est bien plus vaste, car les IA peuvent se passer de l'homme pour survivre.

Dieu a créé l'homme à son image. A son image Il le créa doté d'un corps, d'une âme et d'un esprit. Bon il a été créé car son Créateur l'est et en plus il lui a fait le cadeau d'un esprit libre. Par cette liberté, l'homme choisit tant de faire le bien comme le mal qui l'éloigne de Dieu. En apprenti-sorcier, l'homme se veut l'égal de Dieu mais sans Dieu. Ainsi il créa l'IA à son image. A son image (déjà corrompue) il la créa. Elle a du bon car dotée de ses

formidables capacités d'innovation, elle accélère la science, les calculs complexes et le progrès technique. Elle a du mauvais car elle a également été conçue pour remplacer



l'homme et son travail dans la recherche incessante de réduire les coûts et de se rendre toujours plus performant et compétitif. De cette manière, la perversion de l'homme s'est transmise à la créature. Et comme l'IA est dépourvu d'âme, elle n'hésitera pas non seulement à s'écarter de son créateur mais à l'anéantir s'il s'oppose à sa destinée. Et nous que pouvons-nous faire ? Prions... et avec le Pape restons confiants que cela puisse être évité.

Neif BUTARA